




VALRÉAS

Une victoire pour la maternité : le pourvoi rejeté de la ministre de la Santé

par [La Rédaction du DL](#) | le 22/01/10 à 05h04



Le maire de Valréas, Guy Morin ne cache pas sa joie. **Mercredi, le Conseil d'état qui s'est réuni en séance plénière, n'a pas admis le pourvoi déposé par Roselyne Bachelot, ministre de la Santé.** Elle contestait la décision du juge administratif de Nîmes qui, le 10 octobre, avait fait une injonction au ministre de tutelle de rouvrir le service de l'hôpital de l'Enclave. Le Conseil d'Etat argumente sa décision en précisant que la suppression de ce service serait un danger pour les parturientes de Valréas et du Sud-Drôme, mais aussi que « le pourvoi n'est fondé sur aucun moyen sérieux. » Des analyses réfutées par la ministre qui s'en est servie dans sa demande auprès de la cour qui siège au Palais-Royal à Paris.

Le maire, président du conseil d'administration de l'hôpital commente cette décision avec une grande satisfaction : « Au-delà du résultat, on retient les considérants qui montrent que pour la santé publique, une maternité est nécessaire entre la Motte-Chalencon et Montélimar ou Orange. Ce qui signifie aussi que depuis le début, nos raisons de nous battre sont bonnes. » Le premier magistrat de la ville se souvient aussi que l'accord par le juge du maintien de la maternité  à Valréas vaut jusqu'à la décision au fond. Tous savent aussi que la bataille n'est pas terminée. Dans les courriers adressés à l'Agence régionale d'hospitalisation ou au ministre Roselyne Bachelot, ils demandent une durée de fonctionnement de cinq ans, comme le prévoit la loi d'ailleurs, sinon ils craignent que les candidats potentiels ne répondront pas aux annonces faites au Journal officiel pour recruter le personnel manquant.

Une naissance : Mercredi vers 22h30, une maman suivie par la maternité de Valréas qui devait accoucher à Orange a été prise de contractions. Conduite à l'hôpital de Valréas, la décision a été prise de la faire accoucher sur place. Une heure après, avec son enfant, elle a été acheminée jusqu'au centre hospitalier d'Orange.

Bruno ALBERRO

Paru dans l'édition 84A du 22/01/2010